

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Entrepreneur dans l'âme j'ai eu de la chance dans mon parcours et j'ai eu envie de faire un investissement plus vertueux que ceux que je faisais avant.

J'ai travaillé pendant 30 ans avec Christophe Sapet dans la Tech et il m'a transmis son goût pour la vieille pierre rénovée et la vigne (il a investi dans plusieurs châteaux depuis toujours), nous avons donc sillonné le Sud de la France ensemble et sommes tombés sous le charme du château de l'Olivète et son bel écrin de vignes adossé à la falaise, lors des visites, l'Agent Immobilier nous disait que des Suisses, des Hollandais, des Américains avaient visités le château et cela nous a piqué dans notre orgueil, allons nous encore laisser notre plus vieux patrimoine (château et vignes) à des étrangers ?

Nous avons donc présenté le projet à plusieurs de nos associés qui nous ont rejoint très rapidement après visite sur le projet car les besoins en financement pour réaliser les travaux de réhabilitation du bâti et des vignes étaient conséquents.

Pour financer un tel projet, pratiquement 4M€ entre achat (1,5M€) et travaux (château et vignes 2,5M€), nous avons dû penser à développer une activité économique en adéquation avec le lieu, le village et la belle région environnante et qui ramènerait du tourisme, de l'emploi et une contribution financière à l'entretien du domaine sans (trop) perturber la vie locale.

Les mariages, cousinades et séminaires nous semblaient le mieux adaptés, même si les contraintes administratives sont lourdes en France, nous avons décidé de nous lancer dans cette procédure pour obtenir le transfert de destination qui nous permettra de continuer à investir dans le domaine et mettre un atout de plus dans cette région que nous avons eu, nous-mêmes, énormément de plaisir à découvrir au cours des nombreux weekends prolongés de jardinage entre associés.

Nous espérons que la démarche sera entendue et appréciée par les autorités compétentes, bien à vous

Henri Coron